



## PLATELAGES EN BÉTON

IKO recommande de poser ses bardeaux d'asphalte sur des platelages en bois appropriés, y compris en contreplaqué ou en panneaux OSB. Toutefois, nous comprenons que dans certaines régions, il est plus difficile de se procurer ces types de matériaux de platelage; par conséquent, selon certaines pratiques de construction locales, les structures en béton, y compris les platelages en béton précontraint ou coulé sur place, sont utilisés sur les toitures en pente.

IKO approuve la pose de ses bardeaux sur ce type de platelages en béton, à condition que les conditions suivantes soient respectées :

- **Le platelage ou la structure doit être conforme aux normes locales et nationales établies pour le matériau et à toutes les exigences applicables du code local du bâtiment.**
- **Le platelage doit être suffisamment soutenu pour pouvoir supporter toutes les charges du toit prévues pendant la pose des bardeaux et par la suite.**
- **Le platelage en béton doit être recouvert d'une couche lisse de mortier de 25 à 30 mm d'épaisseur dont le ratio nominal de ciment est de 1:3.**
- **Le mortier doit être recouvert de deux couches d'apprêt étanche à base d'asphalte qu'il sera nécessaire de laisser sécher complètement (généralement pendant 1 à 2 jours) avant la pose des bardeaux.**
- **Les bardeaux doivent être fixés avec des clous à toiture en acier enduit de zinc, suffisamment longs pour pénétrer le platelage du toit (le mortier) sur une longueur de 19 mm et pourvus d'une tête d'un diamètre nominal de 9 mm et d'une tige cannelée.**
- **Toutes les autres exigences de pose des bardeaux IKO doivent être respectées, y compris la quantité et l'emplacement des clous, l'utilisation de larmiers, la construction de noues, etc.**

En raison de la densité et de la masse thermique du platelage en béton, la ventilation n'est pas requise dans la lame d'air au-dessous de ce dernier.

Lorsque les bardeaux d'asphalte IKO sont posés correctement sur des platelages en béton, notre garantie limitée relative aux bardeaux d'asphalte IKO (Exportation) demeure applicable. Pour de plus amples renseignements sur la couverture et les conditions/exclusions, se reporter à la garantie. Toutefois, les problèmes spécifiquement dus à l'affaissement ou aux fissures du platelage ne seront pas couverts. Il est à noter que la pose de bardeaux IKO sur les platelages en béton n'est pas actuellement approuvée au Canada ou aux États-Unis.

Pour de plus amples renseignements sur n'importe quel produit IKO ou sur son application, rendez-nous visite sur le Web à [www.iko.com](http://www.iko.com) ou communiquez avec nous en composant le 1 888 766-2468 (Canada) ou le 1 888 456-7663 (États-Unis).